

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL  
OU  
COPIE DE RÉOLUTION**

À la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia, tenue le 7 octobre 2019 sous la présidence de Guy Gallant, maire.

**Les conseillers suivants :**

Alain Poitras	Cynthia Dufour
Mario Martin	Pierre Denis
Marie-Claude Gallant	Normand Richard

**Mme Lise Pitre, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.**

**250-2019**

**Municipalité alliée contre la violence conjugale**

Attendu que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Attendu qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Sur proposition de Pierre Denis  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

La municipalité de St-Alexis-de-Matapédia se proclame municipalité alliée contre la violence conjugale.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

*Lise Pitre*

Lise Pitre, dir.gén. sec.-très., g.m.a.  
8 octobre 2019